Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260708-10_05_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 02 juillet 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 08 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 08 juillet à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Erwann LARUPT, Maire**.

Présents : LARUPT Erwann, LECORGNE Nicole, BARBIER-CUEIL Guillaume, GOUEZIN Alain, CAULI Emmanuelle, GOULARD Christian, FALIGOT Jean-François, YOUNSI Fanny, TARDIEU Thierry, DODIER Yves, LE GLATIN Dominique, DENIS Alain, MONIE Lydie, MACE Daniel, BERTHELOT Yvon, AVRIL Michel, GUILLEMY Sylvie, LAMIDON Nathalie, FRANCILLETTE Frédérick, TREMEL-GEFFROY Sophie, BALANANT Jean-Claude, USALA-NOGUERE Sophie, BERTRAND Gilbert, BELLEIN-GALLO Dominique.

Absents et représentés : MACHET Bernadette (pouvoir à LECORGNE Nicole), DARCHE Patrice (pouvoir à GOUEZIN Alain), GAILLARD Catherine (pouvoir à BERTHELOT Yvon), PASQUIER-PANSART Aurélie (pouvoir à BARBIER-CUEIL Guillaume), BECAVIN Elise (pouvoir à TARDIEU Thierry), REMY Colette (pouvoir à AVRIL Michel), SUPERCHI-GAILLARD Luc (pouvoir à Erwann LARUPT).

Absents : FOURNIER Richard, QUERRE Sophie.

Secrétaire de séance : GOUEZIN Alain

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**24**
Nombre de votants :	**31**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 10-05-2026-CM : Organisation du service enfance-jeunesse pour l'année scolaire 2026-2027

Dans le cadre de l'organisation de l'année scolaire 2026-2027, la collectivité propose diverses modifications et renforts temporaires pour l'année scolaire 2026-2027 dans différents services :

Cantine Notre Dame des Noës :

1 agent de 12h30-13h15 en renfort surveillance de cours, compte-tenu de l'effectif important des maternelles à la rentrée (renfort existant depuis 2020)

1 agent de 11h30-13h30 en renfort de cours/restaurant car effectifs des maternelles élevés et 2 cours à surveiller. (Prévision de 141 enfants)

Ecole/Cantine de la Vigie / Garderie/ALSH les diablotins

1 agent en renfort 11h30-13h30, celui-ci interviendra également en garderie et ALSH pendant les vacances scolaires – DHS 22h/semaine annualisé. Renfort nécessaire sur le temps de midi et en

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260708-10_05_2026_CM-DE

garderie afin d'assurer le taux d'encadrement nécessaire et les qualifications suite à la suppression d'un poste contractuel ATSEM (baisse des effectifs prévue à la rentrée 2026).

+ (pour le même agent) renfort en garderie et ALSH (renfort existant depuis la rentrée 2022 + divers CDD pendant les vacances scolaires) – DHS 22h/semaine annualisé dont intervention sur le temps du midi à l'école de la vigie. Poste de La Vigie.

Récapitulatif :

Poste	DHS 2025-2026	DHS 2026-2027	Comparaison
car agglo matin + surveillance de cours Noes	7h/semaine	7h/semaine	pas de changement
car agglo soir + surveillance de cours Noes + restauration	13h/semaine	12h/semaine	peu de changement
cantine la vigie + garderie + CLSH	22h/ semaine sur un poste existant à TC 35h/ semaine au tableau des effectifs	22h / Semaine	+18 h au total mais + 5h par rapport au tableau des effectifs (35-18-22=5)
		18h / Semaine	
jacquard garderie + restauration	22h/semaine	17h/ Semaine	restauration + soir 1h30 le midi et 2h45 le soir
		5H / semaine	heures du matin 7h30-8h45 au total pas de changement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE l'organisation exposée et autoriser le Maire à procéder aux recrutements afférents

Le Maire
Erwann LARUPT

COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER Côtes d'Armor